

ERF Saint-Laurent d'Aigouze / La Grande Motte - 1973

• Décision 29, p. 55 – Les essais nucléaires français

Le Synode,

- attentif à l'anxiété générale et aux protestations officielles des peuples et des Eglises riverains du Pacifique en face des essais nucléaires français,

- constatant le refus du Gouvernement français d'arrêter des expériences militaires dont les conséquences risquent d'être néfastes pour l'avenir de l'humanité,

- approuvant et prolongeant la note récente des Eglises de France sur le « commerce des armes » (-6,4) qui vise à arrêter la ruineuse course aux armements, dont le développement des armes atomiques est la forme la plus redoutable,

- scandalisé du fait que ces expériences prétendument inoffensives soient effectuées à des milliers de kilomètres de la France et sans qu'aient été consultées les populations directement concernées,

- réaffirme son ordre du jour du Synode d'Orthez (1963) :

« Le Synode national regrette les efforts engagés dans ce pays pour la constitution d'une force de frappe nucléaire, et demande au Gouvernement de la République de renoncer à cette entreprise »

- demande à la Fédération protestante une prise de position rapide et énergique – si possible en accord avec l'Eglise et les mouvements catholiques – afin qu'aussi bien l'opinion française que la communauté chrétienne universelle reçoivent un encouragement dans leur lutte pour conjurer une des menaces majeures pour la survie du monde contemporain.